ANNEXE : Répartition des tâches relatives au fonctionnement administratif de l'AFP entre les partenaires

	Action de l'AFP	Membres bénévoles de l'AFP ⁱ	Agent de la Commune ⁱⁱ (administratif ou technique)	Agent de la Communauté de Communes ⁱⁱⁱ (administratif ou technique)
Fonctionneme nt général	Conservation des documents administratifs de l'AFP			
	Envoi des délibérations à la Préfecture et affichage			
	Affichage des délibérations ou notifications aux intéressés			
	Tenue à jour du registre des délibérations			
	Elaboration / Suivi de la convention collectivités/AFP			
Assemblée				
	Rédaction des convocations			
	Rédaction des délibérations			
	Envoi des convocations (duplication, mise sous pli)			
	Mise à jour de l'état nominatif des propriétaires et indication du nombre de voix dont ils disposent			
	Dépôt pour consultation de l'état nominatif des propriétaires au siège de l'AFP 15 jours avant la consultation			
Générale	Mise à jour du périmètre			
	Rédaction des délibérations et des procès-verbaux			
	Etablissement d'un diaporama			
	Rapport moral			
	Rapport financier			
	Programme des travaux neufs (liste des travaux prévus sans nécessité de préciser les coûts)			
Syndicat et Président	Rédaction des convocations			
	Rédaction des délibérations			
	Envoi des convocations (duplication, mise sous pli)			
	Elaboration d'une feuille de présence			
Comptabilité	Elaboration du budget prévisionnel			
	Dépôt et affichage du budget prévisionnel pendant 15 jours au siège			
	Elaboration du budget annuel, budget supplémentaire et des décisions modificatives			
	Elaboration du rapport explicatif du budget			
	Tenue de la comptabilité sous progiciel dédié			
	Relation avec le trésorier public			
	Emission des titres et mandats			

ANNEXE : Répartition des tâches relatives au fonctionnement administratif de l'AFP entre les partenaires

	Action de l'AFP	Membres bénévoles de l'AFP ⁱ	Agent de la Commune ⁱⁱ (administratif ou technique)	Agent de la Communauté de Communes ⁱⁱⁱ (administratif ou technique)
Travaux	Montage des dossiers de demande de subventions et transmission aux services concernés			
	Etablissement des dossiers de consultation des entreprises intégrant les règles de marchés			
	Etude des offres			
	Commande des travaux, choix des prestataires et engagement des travaux			
	Suivi des travaux, réception des travaux			
	Lettre d'information au préfet et aux collectivités territoriales du jour de la réception des travaux si ceux-ci ont été réalisés sur le domaine public.			
	Rédaction des engagements de travaux			
	Envoi des justificatifs aux financeurs pour paiement			
	Conduite de travaux (dont corvées, régie etc.)			
Locations				
	Etablissement des contrats de location et mise à jour			
	Etablissement des états des lieux			
	Actualisation annuelle des loyers			
	Tournées de fin d'estive et compte-rendu			

ⁱ Cocher la case, ou indiquer équivalent temps plein, ou contribution financière

¹¹